

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire ou spéciale qui sera tenue mardi, le 12 septembre 2017 à 19 :30 heure, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande # 2017-08-0033 pour délivrer un permis de lotissement (# L2017-08-0196) afin de:

Permettre une superficie de 636,2 mètres carrés pour le 1^{er} lot et une largeur de 18,82 mètres, alors qu'en vertu de l'article 17 du règlement numéro 186 sur le lotissement, la superficie minimale doit être de 1 400 mètres carrés et la largeur minimale doit être de 22,5 mètres.

Permettre une superficie de 1111,4 mètres carrés pour le 2^e lot, alors qu'en vertu de l'article 17 du règlement numéro 186 sur le lotissement, la superficie minimale doit être de 1400 mètres carrés

Cette demande est localisée comme suit :

N° civique : 1620, rue ou rang : rue Principale, N°(s) lot(s) : 3 991 022 cadastre du Québec

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 14^e jour du mois d'août 2017.

Signé: (s) Caroline Provost

Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)